

**En vue du séminaire I.A.E.P. de Montpellier, juin 1997 :**  
**« La nomination, la psychanalyse »**  
**1) Thierry Perlès**  
**2) F. Wilder : Porteurs de nom**  
**3) Compte rendu de la coordination permanente de l'I.A.E.P.**

**1) En vue du séminaire de Montpellier, juin 1997 : « La nomination, la psychanalyse »  
par Thierry Perlès**

Les Cartels (CCAF) ont pris la responsabilité d'organiser le Séminaire Inter-Associatif de Juin 97. Le lieu : Montpellier. Les Cartels invitent les autres associations de l'Inter à venir discuter d'une question : la nomination.

On lira ci-dessous, de Françoise Wilder, la présentation du thème (page 20 de ce courrier).

Ce qui suit se veut, sur cette base, une première contribution. Bien des collègues de l'Inter souhaitent que les débats du Séminaire soient introduits par des textes préparatoires, préalablement soumis aux participants. Il va de soi que le thème de la nomination est, aux Cartels, central en ce que la reprise de la question de la passe a centré la vie de l'institution. Thème autour duquel les Cartels ont connu les déchirements institutionnels qu'on sait. Souhaitons que le travail de préparation se structure d'ici à juin : par un travail en cartels (constituants...) ?

Le dernier Séminaire inter-associatif qui a eu lieu à Bruxelles en décembre portait sur la question de la langue et des langues : quelle(s) langue(s) entendre de l'inconscient ? Sur fond du monolinguisme de l'Autre, ce monolinguisme peut-il jamais être assignable à une langue chez quiconque ?

Quant à la difficulté rencontrée sur la question de la consistance de la langue de l'Autre, consistance toujours en défaut, nous pûmes évoquer Babel et la dispersion, pour rappeler que Babel, comme corruption-dispersion de la langue, venait comme sanction de la prétention prêtée aux hommes de chercher à se faire un nom...  
donc :

Quant à la nomination de la psychanalyse comme freudienne :

Au nom de Freud ? Ce nom, c'est de pré-scrire l'analyse, comme réponse pertinente à une pré-diction : celle du développement du transfert dans la forme de la sauvagerie pulsionnelle. C'est ainsi la résistance active (peut-être l'obligation de le dire ainsi n'est-elle apparue qu'après-coup par rapport au temps de Freud, comme une interprétation historique de la place de la psychanalyse) au transfert sauvage, ou clandestin, afin de mener le transfert à se faire transfert analysant (Albert Maître).

Transfert sauvage, clandestin : caractères d'autant plus accentués que le transfert est échappée, pour dire ainsi la tentative de s'extraire de la chape de mémoires qui s'accumule sur chacun, empêchant l'actualisation de la sienne propre (remémoration), n'offrant à la folie de normalités que le recours à la folie de la pulsion (pour tenter une sortie de ce que Freud appelait le degré intolérable de la culpabilité).

Partir du constat qu'il faut (souvent) la psychanalyse pour faire de la place au sujet. Que ce qui encombre sinon cette place est une mémoire saturant quelque chose du côté du préconscient (Freud, L'interprétation des rêves, puf p. 455 sq.), empêchant l'inscription des contenus, i.e. l'effectuation de la mémoire freudienne : remémoration, répétition... (avec l'écart à soi qui est propre à chacune de ces modalités et d'où advient la fonction sujet). Et que le support de cette saturation – de cet empêchement à la mise à disposition du Pcs – est fourni par des mots qui ne sont pas des signifiants, mais plutôt des noms qui assignent le sujet, l'assignent à un certain transfert, dans le sens où ce qu'il en est du transfert agent paraît réglé sans autre participation du sujet que celle de la connivence. L'actualisation s'y dégrade sous la forme surmoïque de la passivité, de la dépendance et de la contrainte : pure application d'un message transmis et reçu. Aliénation imaginaire, et si on peut bousculer l'étymologie : a-lien-ation, lien qui, pour instituer une dette, paraît obérer la dimension du sujet (la surendetter, la mettre en hypothèque insolvable).

Contre cette forme passive il s'agit de replacer le transfert au cœur de la supposition, c'est-à-dire aussi bien de rendre le support – la langue – disponible à autre chose qu'à la signification : disposition à la supposition. Nommer le transfert analysant, c'est soutenir un rapport du transfert et de la nomination tel qu'une nomination ne prescrive pas, à elle seule, le transfert, et tel que le transfert ne se refuse pas à la nomination de son opération même.

S'étonner, depuis ce constat, de ce que la nomination triviale fonctionne à l'opposé de ce qu'on en attendrait – on en attendrait levée de l'hypothèque sur le sujet, et inscription dans la dette symbolique. Et réfléchir aux tenants et aboutissants du détournement du pacte de la parole – ou de la nomination – que cela suppose, et tel qu'on le constate cliniquement. Penser en effet la clinique contemporaine – comme on en a parlé à Toulouse – sous le double aspect du détournement du pacte, et de la faillite de ce détournement. Poser les conditions à satisfaire pour sortir du détournement – donner sa place à l'intolérable que constitue la haine située dans l'origine (Okba Natahi), ce qui reste l'incontournable justification de la fonction symbolique de la nomination (noms-du-père comme support de la condition de l'exil du sujet, aliénation symbolique et humanisante) — et se demander ce qui, dans l'ordre du culturel, de l'institutionnel, répond ou pourrait répondre d'un tel enjeu.

En regard de telles caractéristiques du transfert – l'impulsivité, l'avidité – le nom de Freud – psychanalyse freudienne – fait figure de modèle : un nom pour dire le coût, le prix à payer pour la subjectivité. En effet, pas tous les transferts qui mènent au sujet.

À première vue le nom de Freud paraît en cet emploi restaurer la valeur civilisatrice de la nomination : extraire l'humain de la sauvagerie de l'origine, le déplacer en une situation d'exil, inaugurale de la dimension du sujet.

Restaurer : car la fonction nommante, donnant accès au nom-du-père comme à un titre — où l'humain est accueilli lorsqu'il est banni de son origine – y représente l'enjeu civilisateur par excellence.

Cette restauration est l'horizon indéniable du geste freudien, par quoi il paraît licite de situer la psychanalyse freudienne comme réalisant ce qui est en défaut dans la culture. Au point de suggérer que la psychanalyse freudienne soit dans cette optique l'aboutissement de la

dite culture.

Avec quels égards la culture citoyenne, qui est une certaine pratique de la nomination, aborde-t-elle la question paradoxale du sujet ? Présenté par des noms à la mémoire historique, il y rencontre une saturation de crimes, tandis qu'il lui faut des signifiants pour se présenter à lui-même (se re-présenter).

En regard du poids de la mémoire collective, on ne peut que constater la défaillance de la culture citoyenne à inventer et pratiquer des procédures qui maintiennent ouverte la dimension du sujet. C'est de cette faillite que nous partons. Le recours au sujet de la science ne lève pas l'hypothèque, au contraire : il paraît la reconduire, à un point tel qu'on en vient à incriminer la science comme raison suffisante de l'effolement. C'est pour le moins qu'on a écarté l'objection de la science du sujet, que peu soulèvent en effet, sinon la psychanalyse.

Les nominations – état civil, parmi d'autres – existent bien qui, au lieu de pratiquer l'inscription de l'humain dans l'exil de l'origine, l'assigneraient plutôt de fait à cette origine. De telles nominations, des plus courantes, n'effectuent pas la mise en place des conditions requises pour la dimension du sujet, mais bien au contraire rabattent l'humain sur le pouvoir mortifère de l'origine, bien entendu sans le nommer comme tel, instituant un lien de dépendance dont on retrouve ensuite la patte à l'échelle du collectif : destinées, comme on dit pudiquement.

Le tragique de celle d'un Roméo, par exemple, oppose à l'histoire de ceux qui ont voulu se faire un nom (relire Babel) l'histoire de celui qui avait à se défaire du sien et de sa charge de malédiction. Une légende italienne, rapportée par Italo Calvino, dit qu'il faut tuer le romarin pour lever la malédiction qui pèse sur la descendance : ce n'est pas n'importe quel nom que celui de Roméo, et ce n'est pas sans raison que Shakespeare choisit dans son herbier le romarin pour le doubler. Les deux histoires convergent sur la question de la corruption de la langue, au sens où Aristote se posait la question de la corruption de l'intellect, et de Dieu : la pente totalitaire du nom met à mal la fonction de support de la supposition (du sujet) qui est celle de la langue.

Les humains se sont faits des noms, et la dispersion de Babel n'est pas que la réponse salutaire au danger : elle porte la marque d'une saturation qui met le sujet en défaut. En regard de quoi la psychanalyse freudienne, le nom de Freud, paraissent autre chose que restauration : plutôt dénonciation du détournement du pacte de la parole d'un côté, spécification des conditions très particulières et très rejetées d'un autre, dans lesquelles une nomination peut mener au sujet.

Le nom de Freud est ainsi indissociable à la fois de l'idée d'un dispositif et de celle du dévoilement d'une imposture, d'une forfaiture dans la nomination ordinaire : non pas dans le sens moral de dénoncer tel ou tel imposteur, mais de lever l'insu qui pèse sur cette fonction de la nomination. Accès à la dette symbolique certes, parce que par le symbolique il est question d'extraire l'humain du poids de haine que porte la mémoire des origines, et c'est cela l'intolérable, jusqu'à la parodie et pire.

Un nom t'a été donné, dont il faut dire l'insupportable s'il hypothèque pour toi le véritable voyage. Savoir ce qu'être nommé veut dire, parce que ce peut être, plutôt que l'exil attendu, sa nécessité étouffée dans le lien de la destinée : plutôt que la dette symbolique, l'assignation redoublée à l'origine, la dette imaginaire et mortifère.

Pour application : la question du nom de l'analyste, ou plutôt, ici, de sa nomination. Comment penser le « et de quelques autres » dans le développement du « soi-même », de ce réflexif qui est bien tout autre chose que le pur renvoi de soi à soi (un « reflet » qui suppose

un certain dis-positif, un réflexif qui soit marqué de disparité) ?

Puis, que veut dire porter ce nom de psychanalyste freudien, par exemple dans les institutions de la santé ? Le psychanalyste sera-t-il le dernier des laïques ? Comment un freudien porte-t-il son nom de Freud : n'est-il pas amené, fut-ce malgré lui, à faire entendre un irréductible laïque, lorsque l'institutionnel paraît au contraire, pour toutes sortes de bonnes et moins bonnes raisons, s'accommoder volontiers d'autre chose, qui fait manifestement commerce d'obscurantisme ? Pour un exemple des plus concrets de ce que ça veut dire que ce nom de freudien — ce qu'on ne lâche pas si on est freudien —, se reporter au remarquable article de Fethi Benslama, L'illusion ethnopsychiatrique, in le journal Le Monde du 4 décembre : l'auteur y donne une illustration de ce que c'est que l'insuffisance freudienne.

Thierry Perlès

*1. Qu'on écrit donc comme on voudra, sans oublier la question du support : pas tant qu'on ne peut le supporter, qu'il ne supporte rien du tout de l'actuel du sujet. Michel Guibal l'écrit : insu-portable.*

\*\*\*\*\*

## **2) Porteurs de nom**

Si le registre de la nomination fait résonner dans notre culture les élaborations scolastiques et fonctionner les appareils à construire du référent, nous remarquerons, cum grano salis, que cette grande affaire se trouve plus souvent évoquée selon l'occurrence du « nommer », plus rarement de l'être nommé – chacun assorti de son « ne pas » – et presque jamais par le biais du « porter un nom ».

Le terme de nomination – qui a fait bien des dégâts parmi nous, et des dégâts dont nous ne sommes pas quittes – condense souvent deux significations : nommer à, distinct de dénommer, donner un nom. C'est par le truchement du « porter un nom » que nous ramenons la question, espérant par là un abord laïque. Tout se passe le plus souvent comme si le nommer à servait de véhicule imaginaire à ce qui fait question dans le dénommer.

Le nom porté par chacun, le nom d'association que nous portons, les noms portés par nos collègues dans l'Inter, le nom de Freud, celui d'Europe : les porteurs de nom que nous sommes invitent à un séminaire inter-associatif pour le premier week-end de juin (6, 7, 8 juin 97) à Montpellier.

Françoise Wilder

### 3) Compte rendu de la dernière coordination permanente de l'Inter-Associatif.

En vue de préparer les assises de l'Inter-associatif européen de psychanalyse Paris, samedi 11 (journée) et dimanche 12 janvier (matinée) Salle « L'indépendance », 48, rue Duhesme, 75018 Paris, métro Jules Joffrin \*

Voici le compte rendu 1 de la dernière coordination permanente de l'Inter-Associatif. Rappelons que les CCAF assurent le secrétariat de l'I-A jusqu'au Séminaire de Montpellier, juin 97, et probablement au-delà.

Ce rapport est dû à André Masson, qui a fait un travail de synthèse à partir des réponses apportées par chacune des associations – par la voix de leurs représentants – à la question posée alors : le point sur la participation de chaque association à la vie de l'I.-A., à ses instances (coordination) et à ses activités propres : procédures d'admission le cas échéant, et Séminaire inter-associatif. En considérant cette participation non seulement du point de vue des représentants, mais aussi quant à l'écho que les activités de l'I.A rencontrent au sein de chaque association.

Comme il est souligné d'entrée de jeu par A. Masson, le compte-rendu est rédigé dans la perspective des journées de travail de l'I.-A. qui auront lieu à Paris les 11 et 12 janvier, afin de préparer la rédaction des statuts définitifs de l'Inter-associatif européen de Psychanalyse. Les discussions qui auront lieu durant ces deux journées reprendront les Propositions Votées à Bruxelles il y a trois ans (cf. Bulletin Inter-associatif n°3) concernant la procédure d'admission (ou de retrait), le Séminaire inter-associatif, le partenariat de travail, le statut de membre associé, etc...

Une fois rédigés, ces statuts seront soumis au vote au printemps, à Bruxelles.

Signalons que c'est à Paris que les associations de l'I.-A. non françaises, ayant participé aux activités de l'I.-A. au titre du partenariat de travail pendant 3 ans, deviendront membres de l'I.-A. de plein droit, c'est-à-dire avec droit de vote, notamment en ce qui concerne la procédure d'admission.

Ces journées de travail sont ouvertes à d'autres qu'aux représentants des associations, puisqu'a été retenu le principe d'une « coordination élargie » : le souhait est que tout membre d'association intéressé et disponible se joigne au travail. Lequel s'effectuera pour sa plus grande partie en sous-commissions.

En voici les grands traits :

- La procédure d'admission : en reconsidérer les modalités, tenter de la rendre plus efficiente dans l'ordre de l'enseignement, quant au lien des analystes entre eux.
- Question de gouvernement (S. Vallon) : là encore, il s'agit de doter l'I.-A. d'un gouvernement qui sache se montrer efficient dans la préparation des échéances décidées en coordination : quelle périodicité du secrétariat, quelle médiation entre les associations ?...
- Transmission/Productions :
  - L'organisation du Séminaire I.-A. : ses enseignements, sa poursuite, la question du partenariat de travail.
  - Quelles modalités pour les communications entre nous et vers l'extérieur : l'écrit, le bulletin, une revue...

• Autres questions à l'étude, en débat ou ne l'étant pas – ce qui n'en pose pas moins question – : d'une passe inter-associative ?

T. P.

*1. Manquent cependant les discussions de la coordination autour du projet de « Convergences Lacaniennes », après la deuxième lettre reçue du comité d'organisation, où nous est présentée une vision particulière d'un mouvement lacanien en « fragmentation », et une crainte subséquente quant au « futur ». Nous en discuterons en AG en janvier, la priorité étant donnée ici à la préparation des Assises de l'I.-A.. Signalons que Lucia Ibanez-Marquez anime un groupe de réflexion aux Cartels autour du projet de « Convergences ».*